REGISTRE DES LIVRES INDISPONIBLES EN RÉÉDITION ÉLECTRONIQUE

demande d'opposition

BnF ReLIRE

réservé à l'administration

Très important : ne jamais envoyer ce formulaire sans joindre les pièces jointes justificatives demandées (voir détails au verso)

cerfa N° 14916*01

Code de la propriété intellectuelle, art. L134-4 I, premier alinéa, art. R 134-5

AYANT DROIT D'AUTEUR

A IDENTIFICATION DE L'AYANT DROIT[1]

*champs obligatoires

☐ Madame* ☐ Monsieur*

Nom de famille*

Prénom(s)*

Adresse*

Code Postal* Ville*

Téléphone Pays*

Courriel*

Nature de votre lien avec l'auteur

☐ Héritier ☐ Légataire ou exécuteur testamentaire

Informations concernant l'auteur dont vous êtes l'ayant droit

Nom de famille de l'auteur*

Nom d'usage de l'auteur

Prénom(s) de l'auteur*

Pseudonyme(s) de l'auteur

Date de naissance de l'auteur Date de décès de l'auteur*

Société(s) d'auteurs représentant l'auteur

☐ ADAGP ☐ SACD ☐ SAIF ☐ SCAM ☐ SOFIA

Autres

Informations complémentaires

B TITRE(S) CONCERNE(S) PAR LA DEMANDE D'OPPOSITION

1. Titre du livre

Auteur(s)

Editeur(s)

Date d'édition ISBN

Identifiant ARK
ark:/12148/

2. Titre du livre

Auteur(s)

Editeur(s)

Date d'édition ISBN

Identifiant ARK
ark:/12148/

3. Titre du livre

Auteur(s)

Editeur(s)

Date d'édition ISBN

Identifiant ARK
ark:/12148/

4. Titre du livre

Auteur(s)

Editeur(s)

Date d'édition ISBN

Identifiant ARK
ark:/12148/

C SIGNATURE

A ..... le ... / ... / ...

Signature manuscrite

REGISTRE DES LIVRES INDISPONIBLES EN RÉÉDITION ÉLECTRONIQUE

demande d'opposition AYANT DROIT D'AUTEUR

PRÉCISIONS CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'OPPOSITION

1. La Loi sur les livres indisponibles du XXe siècle

• Tous les ans, le 21 mars, la Bibliothèque nationale de France (BnF) publiera une liste de livres dans ReLIRE, « Registre des livres indisponibles en Réédition Électronique », consultable à l'adresse **relire.bnf.fr.**
• Pour cette liste de livres, si aucune opposition n'est faite, le livre entrera en gestion collective pour son exploitation numérique.
• Cela signifie que le droit d'autoriser l'exploitation numérique du livre sera transféré à une société de gestion collective habilitée à délivrer des licences d'exploitation numérique.

2. A quoi sert ce formulaire ?

Ce formulaire permet à un ayant droit de s'opposer à l'entrée en gestion collective, pour l'exploitation numérique, des livres de l'auteur dont il est l'ayant droit.
Il dispose d'un délai de 6 mois après l'inscription dans ReLIRE pour faire cette opposition auprès de la BnF.

3. Comment sera traitée la demande d'opposition ?

• La BnF, à réception de la demande, s'assurera qu'elle est complète.
• Elle la transmettra à la société de gestion collective agréée par le ministre de la Culture dans un délai d'un mois.
• Une mention indiquant qu'une demande d'opposition est en cours d'instruction sera inscrite dans ReLIRE.
• La société de gestion collective déterminera la validité de la demande d'opposition et notifiera à l'auteur et à la BnF le résultat de l'instruction de sa demande.
• Si l'opposition est validée, les informations relatives aux titres sur lesquels porte l'opposition ne seront plus accessibles au public dans ReLIRE.
• Si l'opposition est rejetée, la mention sera supprimée de ReLIRE.
• Le délai maximum de réponse à la demande par la société de gestion collective est de 3 mois suivant la communication des pièces par la BnF.

COMMENT CONSTITUER VOTRE DEMANDE D'OPPOSITION ?

Nature de votre lien avec l'auteur
Indiquez la nature du lien avec l'auteur dont vous êtes l'ayant droit.

Nom de famille de l'auteur
Nom de naissance de l'auteur (ce que l'on appelait autrefois le patronyme).

Nom d'usage de l'auteur
Si le nom d'usage de l'auteur est différent de son nom de famille, vous pouvez l'indiquer dans ce champ.

Pseudonyme(s) de l'auteur
Si l'auteur a écrit sous un ou plusieurs pseudonymes, vous pouvez l'indiquer dans ce champ.

Informations complémentaires
Toutes informations susceptibles de faciliter le traitement de la demande.

Titre du livre
Titre du livre tel qu'il se trouve dans ReLIRE, consultable à l'adresse relire.bnf.fr.
Remarque : il n'est possible de faire une demande d'opposition que sur un livre qui a été inscrit dans ReLIRE.

Auteur(s)
Nom de l'auteur ou des co-auteurs du livre.

Editeur(s)
Nom de l'éditeur ou des co-éditeurs du livre.

Date d'édition
Jour ou année d'édition du livre.

ISBN numéro international normalisé du livre
Ce numéro, composé de 10 ou 13 chiffres, identifie depuis 1974 de manière univoque chaque livre édité. Les ouvrages publiés avant 1974 ne possèdent généralement pas d'ISBN.
Le cas échéant, l'ISBN se trouve dans ReLIRE (relire.bnf.fr), dans la notice détaillée de l'ouvrage référencé (exemple d'ISBN : 2-207-23733-8).

ARK
L'ARK est un identifiant propre de la BnF, l'indiquer facilite le traitement de la demande d'opposition. Il se trouve dans la notice détaillée de l'ouvrage référencé dans ReLIRE (relire.bnf.fr), à droite du libellé « Catalogue BnF » (exemple d'ARK : ark:/12148/cb35361784v).

Signature
La signature du formulaire doit être manuscrite.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À LA DEMANDE

A l'appui de votre opposition, vous devez communiquer :
• la copie d'une pièce d'identité (soit la copie recto-verso de la carte d'identité, soit la copie des pages 2 et 3 du passeport)
• un acte de notoriété établissant votre qualité.

Un acte de notoriété est un acte établi par un notaire établissant votre qualité d'ayant droit de l'auteur.

ADRESSE D'ENVOI

Ce formulaire est à compléter, à signer et à renvoyer accompagné de la copie de votre pièce d'identité et de l'acte de notoriété :

- soit **par courrier recommandé**
avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante :
Bibliothèque nationale de France
ReLIRE
T4 N5
Quai François Mauriac 75706 Paris Cedex 13

Vous recevrez par la Poste l'avis accusant réception de votre demande.

- soit par **courrier électronique**
à l'adresse suivante :

relire@bnf.fr

Vous recevrez un courriel accusant réception de votre demande.

[1] Les informations portées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Bibliothèque nationale de France, dont la finalité est de permettre la transmission de votre demande d'opposition aux sociétés de perception et de répartition des droits agréées mentionnées à l'article L134-3 du code de la propriété intellectuelle. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel qui vous concernent, en vous adressant à la Bibliothèque nationale de France, ReLIRE, T4 N5, quai François Mauriac, 75706 Paris cedex 13 ou relire@bnf.fr